

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 57 – 22 juillet 2019



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Cérémonie d'hommage à Priziac



Le 20 juillet, Jacques LE NAY était à Priziac, aux cotés du maire Dominique LE NINIVEN.

Le sénateur a assisté à la cérémonie en hommage aux fusillés de juin et juillet 1944. Pour Jacques LE NAY « *c'est un travail de mémoire nécessaire* ».

10^{ème} anniversaire de l'exposition Passions-Formes et Couleurs à Etel



Jacques LE NAY s'est rendu le 21 juillet à Etel au lancement de l'exposition Passions-Formes et Couleurs.

48 exposants sont présents du 21 au 24 juillet à la criée d'Etel pour le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation. A cette occasion, une tombola est organisée au profit de la rénovation de la Glacière municipale.

AU PARLEMENT

Réunion de la délégation aux entreprises



Le 16 juillet, Jacques LE NAY a participé à une réunion conjointe de la délégation aux entreprises et du groupe interparlementaire d'amitié France – Royaume-Uni en présence de parlementaires britanniques.

Les conséquences du Brexit sur l'activité des entreprises étaient à l'ordre du jour de cette séquence.

Audition d'une délégation de députés du parlement irakien



Le 16 juillet, le groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les chrétiens, les minorités au Moyen-Orient et les kurdes dont est membre Jacques LE NAY s'est réuni.

Les sénateurs ont auditionné une délégation de députés du parlement irakien, conduite par Ala Tahsine TALABANI, présidente du groupe d'amitié France-Iraq. Cette séquence fut l'occasion d'échanger sur la situation actuelle en Iraq. Dans la continuité de l'audition de la délégation de parlementaires irakiens, Jacques LE NAY et ses collègues membres du groupe d'amitié France-Iraq ont poursuivi leurs échanges le 17 juillet.

Contribution de la France à la reconstruction de l'Iraq



Les Irakiens, dont le pays est en pleine reconstruction expriment de fortes attentes envers la France dans le domaine économique, notamment pour les infrastructures dans le domaine du transport, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Le 18 juillet, Jacques LE NAY a participé à une réunion de travail avec le ministère des Affaires étrangères, l'Agence française de développement et les représentants de Thalès, Safran, Alstom, Bureau Veritas notamment.

Revaloriser le rôle des communes et des EPCI, améliorer le statut des élus, Jacques LE NAY rencontre le ministre Sébastien LECORNU



Suite à la présentation du projet de loi « Engagement et Proximité » par le Gouvernement le 17 juillet, Jacques LE NAY et ses collègues parlementaires ont été reçus par Sébastien LECORNU, ministre chargé des Collectivités territoriales.

Pour Jacques LE NAY « *cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec le ministre sur les avancées que nous pourrions porter, notamment au Sénat, afin de revaloriser le rôle des communes, des intercommunalités et d'améliorer le statut des élus locaux* ».

Les dates des élections municipales de 2020 fixées au 15 et 22 mars



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars pour le 1^{er} tour et 22 mars 2020 pour le second tour, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, selon un mode de scrutin de liste qui varie selon la taille des communes. Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et être paritaires, femmes/hommes.

Ces dates, qui tiennent compte des contraintes du calendrier des vacances scolaires, feront l'objet à la rentrée d'un décret de convocation des électeurs en Conseil des ministres. Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le 7 février.

Mardi 23 juillet 2019À 14 heures 30 :

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative à la Polynésie française ([n° 666, 2018-2019](#))
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace (texte de la commission, [n° 668, 2018-2019](#))
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 634, 2018-2019](#))

=> En outre, de 14 heures 30 à 15 heures :

Scrutin pour l'élection d'un juge titulaire et de deux juges suppléants à la Cour de justice de la République

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et, éventuellement, le soir :

- Suite des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 634, 2018-2019](#))
- Nouvelle lecture du projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2018

Mercredi 24 juillet 2019À 14 heures 30 et, éventuellement, le soir :

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles (texte de la commission, [n° 632, 2018-2019](#))
- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la création de l'Agence nationale du sport et à diverses dispositions relatives à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale en première lecture, visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires ([n° 665, 2018-2019](#))

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE 2018-2019

**Le Sénat reprendra ses travaux le mardi 24 septembre 2019
avec l'ouverture de la seconde session extraordinaire 2018-2019**

=> Ordre du jour conditionnel et prévisionnel de la session extraordinaire de septembre 2019

(sous réserve de la publication du décret du Président de la République portant convocation du Parlement en session extraordinaire)

Source <http://www.senat.fr/>**Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN**E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr*Collaborateurs parlementaires*

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement